

Il y a quelques mois j'ai souhaité m'intéresser à l'activité de l'usine Schweitzer à Ludres, située sur ma circonscription. J'ai découvert une usine performante qui fabrique du plastique, et en particulier des sacs poubelle depuis très longtemps avec du résidu de pétrole mais qui est également engagée dans une démarche écologique puisqu'elle recycle des plastiques.

Je me suis intéressé aux difficultés que pouvait connaître cette usine et j'ai découvert par exemple une aberration : elle produit énormément et fournit en sacs plastique jusqu'à la Communauté de Communes de Bruxelles. C'est l'entreprise Vigneron également située à Ludres sur la Communauté Urbaine du Grand Nancy qui livre la production de l'entreprise Schweitzer. Pendant ce temps là, la Communauté Urbaine du Grand Nancy achète ses sacs plastique en Italie. Cherchez l'erreur, il y a certainement quelque chose à corriger.

Cependant, un autre enjeu majeur était à prendre en considération. Depuis très longtemps la loi a prévu l'interdiction de l'usage des sacs plastique aux caisses des hypermarchés, puis l'interdiction de ces sacs plastique au 1er janvier 2017 pour emballer les fruits et légumes. Malheureusement, le décret d'application était sans cesse retardé, à cause vraisemblablement de la pression des lobbies du plastique.

L'usine Schweitzer appartient au groupe Sphère. Le groupe Sphère était prêt à investir 20 millions d'euros pour acheter des machines permettant de fabriquer du bioplastique à partir de féculé de pomme de terre. C'est un enjeu incroyable, d'abord, parce que notre planète est en train de crever sous un continent sous-marin de déchets plastiques. Ensuite parce que produire du bioplastique engendrera la création de 3000 à 5000 emplois en France. Cela permettra également plus d'activité pour les agriculteurs et comme la féculé de pomme de terre se cultive sur des terres en jachère, il n'y a donc pas de concurrence avec les autres types de culture.

Le groupe Sphère a l'intention de développer cette nouvelle activité en partie sur l'usine Schweitzer de Ludres, mais le groupe refusait de prendre le moindre risque. Il n'était pas question d'investir un centime tant que le décret n'avait pas été signé.

Or, à plusieurs reprises il a été annoncé que la signature du décret avait été décalée dans le temps : la date de juillet 2016 était finalement arrêtée. Mais cela n'était pas acceptable pour le groupe Sphère, en effet, il lui fallait au moins neuf mois pour commander, installer les machines et pour se préparer à la production de bioplastique. Si le décret avait été signé après le mois de mars, cela ne

permettait pas au groupe Sphère d'être opérationnel pour le 1er Janvier 2017. Il risquait donc de perdre les marchés. Je suis intervenu personnellement auprès de Ségolène Royal, Manuel Valls, Emmanuel Macron puis à nouveau auprès de Ségolène Royal. Tous les trois ont été très à l'écoute et réactifs. Il a donc été décidé d'avancer la signature de ce décret au 31 mars prochain, ce que Ségolène Royal m'a confirmé par SMS. Et puis, il y a quelques jours à Marseille, elle a publiquement annoncé la signature de ce décret pour le 31 mars. J'ai reçu quelques messages de la part du directeur de l'usine Schweitzer et de la part du groupe Sphère pour me dire leur satisfaction et leur intention d'engager les dépenses nécessaires à cette belle évolution, pour le développement durable comme pour l'emploi, dès le lendemain de la signature du décret.